

Date: 21.11.2023 **Heure:** 19:50
Sujet: Décision des Commissaires Sportifs n°1 **Document No.:** 2.4

De: Commissaires Sportifs /
A: Competitor AUTOSTAL DUINDISTEL – Crew DECOCK Maxime / VAN RENTERGHEM Colin – Car#28

Nombre de pages : 1

Les Commissaires Sportifs, ayant reçu un rapport de la Direction de la course, ont considéré le sujet et décide ce qui suit :

Faits Infraction sur l'ES à Chevron
Infraction Non-respect de l'additif 1 du Règlement Particulier du BRC du RACB Sport 2023
Décision Une minute de pénalité

Il est rappelé au concurrent qu'il peut faire appel de la présente décision, conformément à la Procédure judiciaire RACB SPORT.



L. Noel

Laurent NOEL
Président des Commissaires



GIOVANNINI F.
RACB. 2535

Fabrice GIOVANNINI
Commissaire sportif



ASTRID MARECHAL

Astrid MARECHAL
Commissaire sportif

Cette décision a été notifiée au représentant officiel du concurrent comme suit :

NOM		Date	24/11/23
Fonction au sein de l'équipe :		Heure	20h15

Publié sur le Tableau d'Affichage Virtuel de l'Organisateur, le 24.11.2023 à 20:15.

